



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

DU LYCÉE MELIZAN

55, Route des Camoins

13011 MARSEILLE

tél : 04 91 18 80 70



APEL DU LYCÉE PAUL MELIZAN

Le 07 09 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place au Lycée. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative,

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à

**L'assemblée générale de l'APEL DU LYCÉE PAUL MELIZAN
qui aura lieu le
lundi 28 septembre 2020 à 18h30 au sein de l'établissement**

Vous trouverez ci-joint, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale avec le programme de cette soirée
- le rapport du conseil sur l'activité écoulée
- le rapport financier
- les comptes annuels de l'association (bilan et compte de résultat)

Je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts.

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes. Un bulletin de vote vous sera remis lors de l'accueil, après émargement de la liste de présence.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Très cordialement,

Anne Chiron

Présidente de l'APEL MELIZAN



**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DU LYCÉE MELIZAN**

55, Route des Camoins
13011 MARSEILLE
tél : 04 91 18 80 70



**L'Apel du Lycée Paul MELIZAN
vous convie à assister à son**

ASSEMBLEE GENERALE

**LUNDI 28 SEPTEMBRE
à 18 h 30**

- **Accueil : 18 h 30 / 18 h 45**
Mr, Leandri, chef d'établissement et Mme Chiron présidente de l'Apel.
- **Ordre du jour :**
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Vote du quitus
 - Vote du budget 2020 2021
 - Vote de la cotisation 2021 2022
 - Elections des membres du conseil d'administration de l'Apel

IMPORTANT : Découper la (les) parties de feuille qui vous intéresse(nt)

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2020- 2021

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale le 28 09 2020.*
- 2. Vous pouvez demander à être membre coopté d'une commission, sans appartenir au Conseil d'administration.*

M. / Mme (nom, prénom) :

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

- 1) est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel**
- 2) souhaite être membre coopté d'une commission***

- Parents correspondants
- Fêtes (tombola)
- Projets (aide aux projets pédagogiques, échange, voyages)

*cocher la (les) commissions qui vous intéressent



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
du vingt huit septembre deux mille vingt

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de

dont le siège est à.....

donne, par les présentes, pouvoir à M/Me....., demeurant

à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra

à..... le....., à..... heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(reproduire l'ordre du jour).

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)